



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

LES
DONNÉES



Fabrication d'aliments du bétail 2023-2024

Statistiques
Pays de la Loire

Statistiques fabrications d'aliments du bétail année 2023

L'élevage en Pays de la Loire

L'agriculture en Pays de la Loire est fortement structurée par l'élevage.

L'agriculture en Pays de la Loire est fortement structurée par l'élevage. En 2020, plus de 7 exploitations sur 10 ont une spécialisation animale. En 2021, la région Pays de la Loire se classe au premier rang national de la production de viande bovine en volume, au deuxième rang de la production de viande porcine (loin derrière la Bretagne) et au deuxième rang de la production de volaille (toujours derrière la Bretagne). Cependant, entre 2010 et 2020, on observe une baisse des effectifs des cheptels bovin, porcin et ovin. Cette décapitalisation est plus marquée depuis 2018 et se poursuit en 2023. Les cheptels volailles et caprin voient leurs effectifs nettement augmenter sur la décennie 2010. Pour le cheptel avicole, cette progression est infléchie par l'épidémie de la Covid-19 et la succession des crises d'influenza aviaire. En 2023, l'amélioration de la situation sanitaire permet à la production avicole globale d'augmenter légèrement, sans atteindre les niveaux d'avant les crises, le contexte inflationniste tendant à modérer cette évolution.

Sur la campagne 2022/2023, la tendance à la progression des prix des aliments composés du bétail s'est maintenue en début de campagne. Les prix ont baissé en fin de période mais leur niveau reste élevé. Sur le début de l'année 2024, les prix ont fortement baissé.

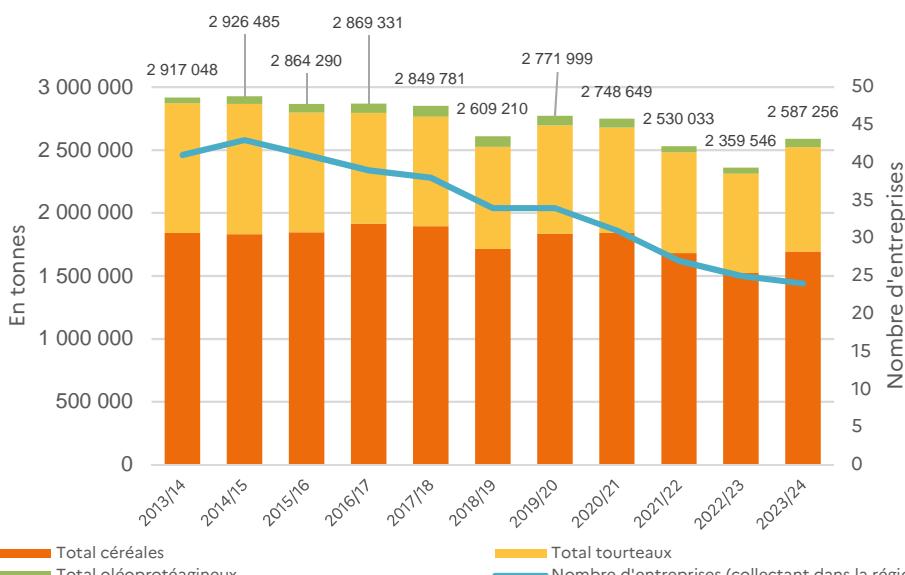
Incorporations (en tonnes)

Aliment	Loire-Atlantique			Maine-et-Loire			Mayenne			Sarthe			Vendée			Région		
	2023/24	2022/23	% Évol.	2023/24	2022/23	% Évol.	2023/24	2022/23	% Évol.	2023/24	2022/23	% Évol.	2023/24	2022/23	% Évol.	2023/24	2022/23	% Évol.
Blé tendre	130 255	125 048	4%	21 536	21 310	1%	60 025	51 287	17%	400 889	410 889	-3%	251 345	183 544	37%	863 658	792 079	9%
Maïs	81 743	67 720	21%	26 827	24 608	9%	48 206	34 432	40%	228 129	226 949	1%	225 270	148 170	52%	610 176	501 880	22%
Orge	18 839	20 800	-9%	17 753	17 322	3%	27 967	36 402	-23%	24 366	26 334	-7%	31 029	33 692	-8%	119 953	134 549	-11%
Triticale	21 015	22 230	-5%	6 264	6 561	-4%	s	15 044	s	s	7 234	s	38 565	25 673	50%	84 516	76 742	10%
Total Céréales	259 810	245 265	6%	74 675	72 613	3%	150 303	138 252	9%	658 584	671 550	-2%	548 855	395 020	39%	1 692 227	1 522 700	11%
Tourteaux de colza	29 679	29 466	1%	21 589	22 057	-2%	60 168	65 637	-8%	47 423	44 334	7%	44 608	39 202	14	203 466	200 697	1%
Tourteaux de soja	55 424	53 093	4%	38 821	37 201	4%	55 014	50 694	9%	169 021	161 302	5%	106 853	91 549	17%	425 133	393 838	8%
Tourteaux de tournesol	44 019	42 784	3%	18 229	16 031	14%	31 328	27 026	16%	59 686	69 112	-14%	48 358	38 900	24%	201 620	193 853	4%
Total tourteaux	129 122	125 343	3%	79 126	75 682	5%	146 510	143 357	2%	276 129	274 747	1%	199 819	169 652	18%	830 705	788 781	5%
Total oléoprotéagineux	s	4 286	s	4 762	5 817	-18%	s	s	s	10 736	6 909	55%	s	s	s	64 324	48 097	34%
Total des mises en œuvre	s	374 894	s	158 563	154 111	3%	s	s	s	945 449	953 206	-1%	s	s	s	2 587 256	2 359 546	10%

S: secret statistique

Source : FranceAgriMer, États 13

Évolution régionale des utilisations des céréales, des oléoprotéagineux et des tourteaux



2023/24 : Housse des volumes mis en œuvre.

Au niveau régional, toutes cultures confondues, on constate une hausse des volumes mis en œuvre sur la campagne 2023/24 (+10 % par rapport à la campagne précédente).

Cependant, le volume reste inférieur à la moyenne quinquennale. Cette augmentation est surtout marquée pour le maïs (+22 %). Seul le volume d'orge est en régression par rapport à la campagne précédente (-11 %). Au global, les incorporations d'oléoprotéagineux (tourteaux et grains) ont varié de 7 %.

Source : FranceAgriMer, États 13

Pays de la Loire

.1

Part de la région Pays de la Loire dans les incorporations nationales

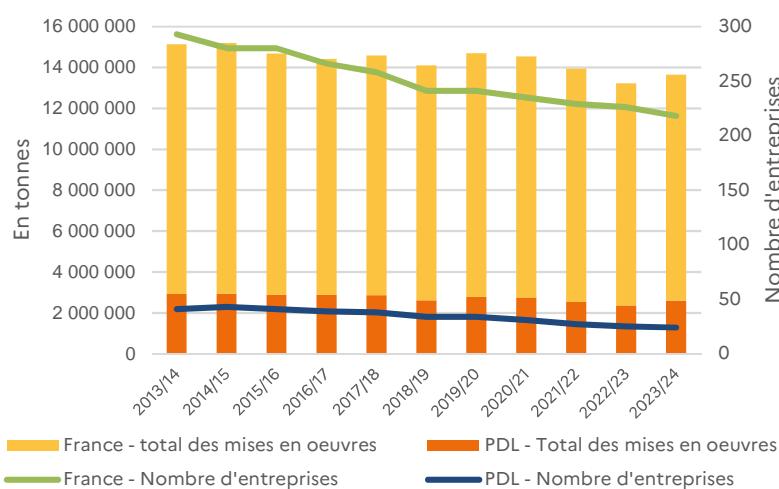
La région Pays de la Loire est la deuxième région française productrice d'aliments du bétail.

Sur la campagne 2023/24, la région Pays de la Loire conforte sa seconde place des régions productrices d'aliments du bétail en France avec 19 % des mises en œuvres nationales (+1 % par rapport à la campagne précédente) derrière la Bretagne (40 % des mises en œuvre).

En une campagne, la région gagne 5 points sur la part nationale des oléo-protéagineux utilisés dans la fabrication d'aliments du bétail soit 29 % contre 24 % en 2022/23. Elle gagne 2 points pour les mises en œuvre de céréales (19 %), et reste stable sur l'utilisation de tourteaux.

La structure des mises en œuvre selon le type de matière première est relativement stable d'une campagne à l'autre : environ 65 % de céréales, 33 % de tourteaux et autour de 2 % oléo-protéagineux.

Évolution de la part des Pays de la Loire dans la mise en œuvre nationale des céréales, des oléo-protéagineux et des tourteaux



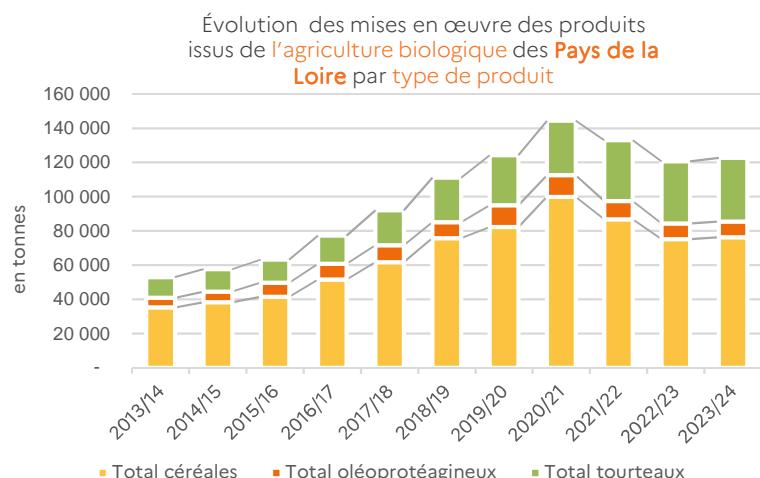
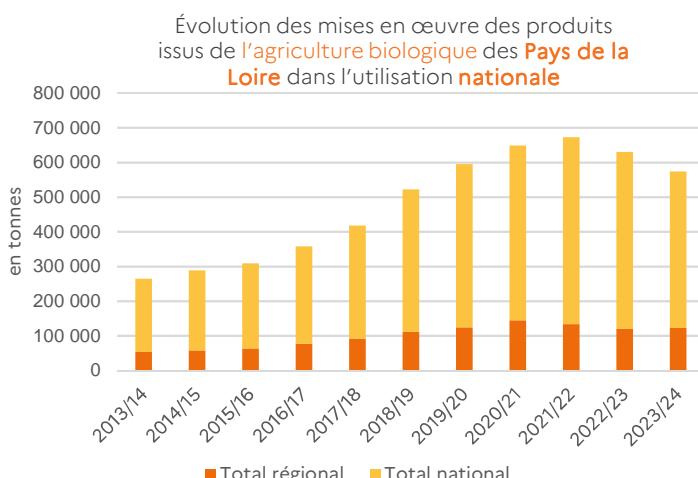
En dix ans, la baisse du nombre de fabricants d'aliments est plus forte au niveau régional que national (-41 % contre -26 %).

Sur cette période, la baisse des volumes mis en œuvre est moins marquée (-11 % pour les PDL et -9 % au niveau national).

Source : FranceAgriMer, États 13

L'agriculture biologique (AB)

En constante progression de la campagne 2013/14 à la campagne 2021/22, les mises en œuvre nationales issues de l'agriculture biologique ont régressé depuis. A noter, les volumes régionaux des cultures issues de l'agriculture biologique mis en œuvre sont relativement stables par rapport à la campagne précédente (122 786 tonnes / +2 %).



Source : FranceAgriMer, États 13

La production

Entre 2022 et 2023, la production régionale globale d'aliment du bétail a augmenté de 4,78 %. Cette hausse est essentiellement portée par le volume destiné aux volailles (en hausse de 5,19 %) et aux bovins (hors mash) (en hausse de 6,52 %). La production régionale globale d'aliment du bétail de 2023 reste cependant inférieure à la moyenne quinquennale régionale (-9,38 %).

Cette régression régionale par rapport à la moyenne quinquennale concerne tous les types de produits à l'exception de la production d'aliments pour bovins (hors mash) et pour poulettes et poules de filières œufs de consommation. Au niveau national, la baisse de production par rapport à la moyenne quinquennale s'observe pour la production de toutes les catégories d'aliments (seule la production d'aliment pour poulettes et poules de filières œufs de consommation est relativement stable à 0,97 %).

Catégorie d'aliment	Tonnage Année civile 2023	% Évolution par rapport à 2022	% Évolution régionale par rapport à la moyenne 2018/22	% Évolution nationale par rapport à la moyenne 2018/22
Total MASH	233 525	-17,26%	-10,52%	-23,44%
Bovins hors MASH dont :	665 373	6,52 %	3,27%	-3,97%
Vaches laitières	403 059	7,65 %	4,04%	-2,64%
Autres bovins	262 314	4,82 %	2,10%	-7,13%
Ovins et Caprins hors MASH	75 990	-2,10%	-14,72%	-4,63%
Porcins	339 085	-4,12 %	-5,36%	-12,99%
Volailles dont :	1 768 080	5,19 %	-11,89%	-9,00%
Poulets	913 034	4,20 %	-4,96%	-7,99%
Poulettes et pondeuses filière œufs de consommation	306 127	5,35 %	6,72%	0,97%
Dindes	280 124	3,04 %	-16,97%	-20,66%
Palmipèdes	215 323	16,79%	-39,01%	-22,88%
Autres (dont cailles et pintades)	53 472	-7,47%	-22,00%	-18,92%
Lapins	84 681	-9,45%	-22,78%	-23,42%
Autres animaux (dont équins, gibiers, poissons, aliments d'allaitement)	124 395	11,00%	-23,62%	-18,88%
Total produits fabriqués	3 291 129	4,78%	-9,38%	-10,49%

Source : SNIA et COOP de FRANCE

Définitions et méthodologie

VisioGRAINS (État 13) : en application du livre VI du code rural et de la pêche maritime, la réglementation oblige les collecteurs de céréales et d'oléagineux déclarés à FranceAgriMer à transmettre tous les mois les états déclaratifs obligatoires relevant de leur activité (collecte-stockage, utilisateurs meuniers, riziers, amidonniers, FAB), dûment renseignés.

Le formulaire ÉTAT 13 concerne toute entreprise qui reçoit et utilise des céréales et des oléo-protéagineux pour la fabrication des aliments du bétail industriels.

Ces déclarations permettent le suivi des informations, sur les quantités de céréales et d'oléo-protéagineux mises en œuvre par les fabricants d'aliment du bétail, l'élaboration des bilans d'utilisation des céréales et oléo-protéagineux.

Les données sur les incorporations sont relatives à la campagne céréalière.

Les données de production sont relatives à l'année civile.

Pour en savoir plus : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>

Retrouvez le suivi hebdomadaire de l'état des cultures céréalières sur



<https://cereobs.franceagrimer.fr>

Consultez les données économiques de FranceAgriMer sur



<https://visionet.franceagrimer.fr>

LES DONNÉES

Fabrication d'aliments du bétail 2023-2024 – Statistiques / Pays de la Loire
Édition septembre 2024

Directrice de la publication : Christine Avelin
Conception et réalisation : service Communication / ST FAM Pays de la Loire
Photographie @freepik.com / Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr
ISSN :



DRAAF Pays de la Loire – service FranceAgriMer
5 rue Françoise Giroud – Cs 67 516
44 275 Nantes cedex 2
Tél. : +33 2 72 74 70 00

FranceAgriMer
12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002
93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00
■ www.franceagrimer.fr ■ [@FranceAgriMerFR](https://www.linkedin.com/company/franceagrimer/)